

Je suis AIDANT,

j'ai envie de partir ?

Séréni' P@se

prend le relais !

Sur tout le
département
du TARN



Le relayage, pour qui ?

Pour tous les aidants qui accompagnent au quotidien un proche (conjoint, enfant, parent...) en situation de handicap, âgé ou atteint de troubles cognitifs ou maladies neurodégénératives. Vous souhaitez **faire une pause** et **prendre un temps pour vous, partir en vacances**, vous reposer, vous ressourcer ? **vous faire soigner** ? Séréni'POse, vous accompagne.

L'objectif du relayage ?

Ce dispositif consiste à remplacer le proche aidant par "LE RELAYEUR" au domicile de la personne âgée ou handicapée pendant son absence et 24h/24.

Le même relayeur intervient au domicile de 36h minimum et jusqu'à 6 jours consécutifs !



Le relayage, comment ça fonctionne ?

En 4 étapes

1

Contact téléphonique et visite à domicile d'évaluation. (2 mois avant la date de la prestation).

2

Accompagnement (Recherche de financement, contacts avec le/la relayeur/euse).

3

Suivi pendant la prestation (Temps de transition avant départ de l'aidant, permanence téléphonique 24h/24)

4

Évaluation (Bilan, journal d'accompagnement, orientation partenaires...)

Vous souhaitez vous absenter sereinement ?

Contactez-nous !!!

05.63.43.25.08

NOS PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE



annemarie.veyrac
@serenitarn.fr



TÉLÉPHONE
Anne-Marie VEYRAC
05 63 43 25 08



WEB
serenitarn.fr